Cugy
Plan d'affectation communal

Période

2018 - en cours

Maître d'ouvrage

Commune de Cugy

Partenaires

CBRE, Citec

Urbanisme	*Objectifs-cadres*	*Mesures*
	urbaniser adroitement, en tenant compte du patrimoine et des composantes sociales, tout en respectant le développement durable	*densifier de manière cohérente et mesurée*
		préserver et valoriser l'architecture du vieux bourg et ses caractéristiques spatiales
		gérer le domaine public et les bâtiments communaux de manière qualitative
		solutionner prioritairement par l'urbanisme les problèmes de mobilité sur la RC
		maintenir les espaces naturels agricoles et ouverts
		mener une politique foncière active (achats, valorisations, etc.)
		mettre en oeuvre le concept énergétique communal
	créer un centre	*créer un centre apaisé, convivial, harmonieux et sécurisé*
		créer une centralité dynamique, connectant les autres polarités
	créer des espaces qui accueillent une mixité de fonctions et d'usages	*créer des espaces publics pour tous*
		étudier la nécessité d'une infrastructure de services publics

Extrait de la vision stratégique

Description

Dotée d'un plan de zone datant de 1985, et pour répondre à l'obligation légale de revoir son actuel PGA d'ici à 2022, la commune de Cugy, forte de son statut de centre local, a lancé ce vaste travail de révision en 2018.

En amont du projet de PACom, GEA, en collaboration avec CBRE, a accompagné la Municipalité dans l'établissement d'une vision stratégique en matière de développement du territoire communal à l'horizon 2045. Cet outil, complémentaire au PDCom datant de 1985, permet de travailler sur les opportunités et contraintes territoriales actuelles et de les coordonner. Il a été établi par le biais d'une démarche participative élargie, incluant la population ainsi que les acteurs économique et institutionnels, dans le but d'élaborer une vision stratégique globale et partagée.

Les objectifs, actions et réflexions de cette vision ont été traduits en affectations et dispositions réglementaires, suivant un fil rouge de valorisation et de dynamisation du village axant les efforts de densification autour des polarités et du bourg-centre. L'établissement du PACom a également intégré l'ensemble des études et réflexions en cours, notamment celles portant sur le renforcement de la centralité villageoise, du développement des infrastructures scolaires ou encore de la stratégie de gestion des zones d'activités.

Village ISOS régional, une réglementation unique a été mise en place en coordination avec le bureau d'ingénieur mobilité Citec, pour la zone centrale. Elle traite simultanément des aspects patrimoniaux, de valorisation, de densification et de stationnement.

Le GEA a su transposer et coordonner l'ensemble de ces enjeux, en concertation étroite avec la Municipalité, la Commission d'urbanisme et le service technique.

Principes généraux d'aménagement du centre

GEA vallotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne tél +41 21 310 01 40 info@geapartners.ch